



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe de l'Entreprise du Hainaut Division de Charleroi

Rései au Monit belg



- 1 AOUT 2019

Le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0722 634 459

Dénomination

(en entier): CORMOL

(en abrégé) :

Forme juridique: SNC

Adresse complète du siège : rue des Vignes 21 à 6110 Montigny-le-Tilleul

Objet de l'acte : Assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2019

Proçès verbal d'Assemblée générale extraordinaire de :

La SNC CORMOL, dont le siège social est sis rue des Vignes 21 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL immatriculée à la BCEsous le n° BE 0722 634 459

L'assemblée générale extraordinaire de la SNC CORMOL est déclare ouverte ce 30 juillet 2019 à 20H00 sous la présidence de Monsieur Lionel MOLORD, gérant.

Le président constate la réunion et présence des 100 parts sociales, soit l'intégralité du capital social.

L'examen de l'ordre du jour peut dès lors être entamé.

L'assemblée délibère et acte la démission de Madame SANDRA CORREANI en tant que gérante.

La démission de Madame SANDRA CORREANI a été remise le 30/07/2019

Madame Sandra CORREANI

81.02.23-142.10 (registre national)

592-7544753-77 (carte identité)

domicilié à :

Rue Maurice Simon, 17

5660 COUVIN

Belgique

Monsieur le Président, Monsieur Lionel MOLORD, constate que l'ordre du jour est épuisé à 20h15 et clôt dès lors l'assemblée.

Monsieur le Président signe le présent PV, en sa qualité de Président confirmant ledit PV a été dressé à Montigny-Le-Tilleul le 30 juillet 2019, à 20H15.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).